



## *Coordination des Associations et Mouvements d'Entraide Reconnus d'Utilité Publique*

A Paris, le 30 mars 2022

Philippe SAYER, président  
Coordination des Associations et Mouvements d'Entraide Reconnue d'Utilité Publique  
10 rue des Messageries  
75010 Paris  
06.81.56.81.87  
presidence@camerup.fr

Monsieur, Madame, [REDACTED]  
Candidat à l'élection présidentielle 2022

Monsieur, Madame

Je m'adresse à vous au titre de président de la CAMERUP qui réunit les associations d'entraide reconnues d'utilité publique investies dans le soutien aux personnes en situation d'addiction. Notre coordination compte près de 15.000 adhérents mobilisés, à travers toute la France, auprès de l'ensemble de la population en prise avec les conduites addictives, (5% de la population française, plus de 3.000.000 de personnes), mais aussi auprès des membres de leur entourage (plus de 15.000.000 de personnes).

Vous avez déclaré votre souhait de candidature à la Présidence de la République. La CAMERUP souhaite connaître votre programme en matière de prévention et réduction des risques liés aux conduites addictives. Nous aimerions, en particulier, prendre connaissance de votre position relative à la lutte contre les dommages liés à la consommation d'alcool dans notre pays. Nous avons préparé à votre attention une liste de onze questions (en annexe) auxquelles, nous l'espérons, vous voudrez bien répondre.

Notre coordination est en effet préoccupée par l'ampleur des dommages engendrés par les consommations d'alcool, de tabac et d'autres drogues. Plusieurs rapports publics (Cour des comptes, CESE, OFDT...°) ont mis en évidence la défaillance des gouvernements successifs, qui n'ont pas pris les mesures suffisantes pour s'attaquer à ce phénomène. Les niveaux de consommations des jeunes et des femmes sont tout particulièrement inquiétants. A 17 ans, par exemple, près d'un mineur sur deux déclare s'alcooliser de manière importante au moins une fois par mois. Les jeunes filles sont de plus en plus consommatrices d'alcool. Le nombre de femmes, parfois très jeunes, recherchant de l'aide pour un problème d'addiction, ne cesse d'augmenter. Le niveau de consommation des femmes enceintes reste élevé, avec pour terrible conséquence la naissance d'enfants atteints de troubles causé par le **Syndrome de l'Alcoolisation Fœtale** à raison d'un enfant sur cent en France.

C.A.M.E.R.U.P.

10, rue des Messageries – 75010 Paris

01 45 65 19 28 – [contact@camerup.fr](mailto:contact@camerup.fr) – [www.camerup.fr](http://www.camerup.fr)





## *Coordination des Associations et Mouvements d'Entraide Reconnus d'Utilité Publique*

Comme vous le savez- l'alcool est directement responsable de **41 000 décès** par an, ce qui représente **110 morts par jour**. Il est, avec le tabac, la principale cause de décès par cancer, et la première cause d'hospitalisation. Alcool et tabac contribuent directement à la saturation de notre système hospitalier. Les taxes engendrées sur la vente de ces produits ne couvrent pas le quart des dépenses induites sur le système de santé. Selon l'Observatoire français des drogues et toxicomanies, le coût social de l'alcool s'élèverait à **120 milliards d'euros par an**. L'implication de ce produit dans les phénomènes de violence, et notamment les violences intra-familiales, est largement démontrée.

Sur le terrain, nous constatons, avec la crise sanitaire, une amplification des souffrances chez nos concitoyens. Comme vous le constaterez à la lecture de notre magazine, que je joins à ce courrier, nos militants et bénévoles nous font part d'un sentiment généralisé de détresse, et d'une augmentation des conduites addictives en cette période de pandémie. Le recours aux soins pour les personnes en situation d'addiction est de plus en plus difficile.

Force est de reconnaître, en regard de l'ampleur des dommages induites par les conduites addictives dans notre pays, que nous faisons face à une « épidémie invisible et silencieuse », cause de souffrances et de morts. Il nous paraît urgent d'agir.

Vous souhaitez accéder aux plus hautes responsabilités de la Nation. Si vous êtes élu.e, vous aurez à prendre des décisions fortes pour protéger la santé et la sécurité de nos concitoyens. Nous espérons que la lutte contre les dommages liés aux conduites addictives fera partie de vos priorités.

Vous trouverez ci-joint une liste de onze questions, auxquelles je vous remercie par avance de bien vouloir répondre. Nous serions également heureux de recevoir, le cas échéant, votre programme écrit en matière de prévention et réduction des risques liés aux conduites addictives. Nous procéderons, peu avant le premier tour des élections, à une analyse des réponses que nous aurons reçues de la part de tout.e.s. les candidat.e.s, de manière à éclairer largement nos adhérents et partenaires.

Dans l'attente de vous lire, je vous souhaite bonne chance dans votre campagne et vous prie de bien vouloir recevoir mes salutations les meilleures.

Philippe SAYER  
Président CAMERUP

C.A.M.E.R.U.P.

10, rue des Messageries – 75010 Paris

01 45 65 19 28 – [contact@camerup.fr](mailto:contact@camerup.fr) – [www.camerup.fr](http://www.camerup.fr)





## *Coordination des Associations et Mouvements d'Entraide Reconnus d'Utilité Publique*

### **QUESTIONS OUVERTES AUX CANDIDAT.E.S A L'ELECTION PRESIDENTIELLE**

1. Apporterez-vous un soutien officiel à la campagne de prévention « Dry January – le défi de janvier » ?
2. Augmenterez-vous les budgets alloués à la prévention des addictions en milieu scolaire et étudiant ?
3. Prendrez-vous des mesures visant à augmenter la visibilité (taille et couleur) du pictogramme d'information à destination des femmes enceintes figurant sur les étiquettes des boissons alcoolisées ?
4. Prendrez-vous des mesures visant à rendre obligatoire la présence d'informations nutritionnelles (calories, liste des ingrédients...) ° sur les étiquettes des boissons alcoolisées ?
5. Seriez-vous prêt à soutenir financièrement la réalisation et le déploiement d'une campagne nationale de sensibilisation visant à lutter contre les préjugés entourant les personnes en situation d'addiction ?
6. Renforceriez-vous les sanctions à destination des établissements contrevenant à l'interdiction de vente d'alcool aux mineurs ?
7. Seriez-vous disposé à rétablir la loi Evin sous sa forme initiale ?
8. Feriez-vous interdire la publicité pour l'alcool aux abords des établissements scolaires ?
9. Feriez-vous en sorte de faire adopter un prix plancher sur les boissons alcoolisées, indexé sur la quantité d'alcool pur ?
10. Procèderiez-vous à une harmonisation de la fiscalité sur les boissons alcoolisées, en indexant le taux d'imposition sur le volume d'alcool pur, et non sur le type de boissons ?
11. Augmenteriez-vous les crédits alloués à la recherche en alcoologie ?

**C.A.M.E.R.U.P.**

10, rue des Messageries – 75010 Paris

01 45 65 19 28 – [contact@camerup.fr](mailto:contact@camerup.fr) – [www.camerup.fr](http://www.camerup.fr)

